REGION LIEGE

2026

CHAMPIONNATS INTERCLUBS REGIONAUX

COMITE REGIONAL TENNIS LIEGE
Maison des Sports
Rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE
Tel : 04/279.46.20 ou 21
E-Mail : secretariat@aftliege.net
Site : www.aftliege.net

R E G L E M E N T I N T E R C L U B S

Le règlement général des interclubs, publié sur le site tennis.tppwb.be, est d'application. Les pages suivantes sont des modifications précises ou des spécificités que le Comité Régional impose. Celui-ci prendra toute décision finale concernant l'application et l'interprétation des règlements.

INTERCLUBS ADULTES

MESSIEURS (6 Simples – 3 Doubles)

Division nationale	**521 points minimum**
1ère Division Régionale	441 à 520
2ère Division Régionale	361 à 440
3ème Division Régionale	281 à 360
4ème Division Régionale	201 à 280
5ème Division Régionale	141 à 200
6ème Division Régionale	91 à 140
7ème Division Régionale	41 à 90
8ème Division Régionale	18 à 40

DAMES

Division nationale	**341 points minimum**
1ère Division Régionale	271 à 340
2ère Division Régionale	201 à 270
3ème Division Régionale	141 à 200
4ème Division Régionale	96 à 140
5ème Division Régionale	61 à 95
6ème Division Régionale	26 à 60
7ème Division Régionale	12 à 25

MESSIEURS 35

Division nationale	**201 points minimum**
1ère Division Régionale	201 à 275
2ème Division Régionale	141 à 200
3ème Division Régionale	76 à 140
4ème Division Régionale	36 à 75
5ème Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 50

Division nationale	**141 points minimum**
1ère Division Régionale	141 à 200
2ème Division Régionale	76 à 140
3ème Division Régionale	36 à 75
4ème Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 60

Division nationale	**110 points minimum**
1ère Division Régionale	76 à 140
2ème Division Régionale	36 à 75
3ème Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 65

Division Ligue TWB	**76 à 140**
1ère Division Régionale	36 à 75
2ème Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 70
Division nationale 110 points minimum

MESSIEURS 75 *(2 simples et 1 double – max 4 joueurs)*
1ère Division Ligue TWB 21 points minimum
2ème Division Ligue TWB 6 à 20

DAMES 25
Division nationale 201 points minimum

1ère Division Régionale	201 à 260
2ème Division Régionale	141 à 200
3ème Division Régionale	76 à 140
4ème Division Régionale	36 à 75
5ème Division Régionale	12 à 35

DAMES 40
Division nationale 141 points minimum

1ère Division Régionale	141 à 200
2ème Division Régionale	76 à 140
3ème Division Régionale	36 à 75
4ème Division Régionale	12 à 35

DAMES 55
Division nationale 110 points minimum
Division ligue 76 à 140

1ère Division Régionale	36 à 75
2ème Division Régionale	12 à 35

En catégories d'âges M 35-50-60 et D 25-40, les équipes ont selon leur total de points, le choix de jouer en 1ère Régionale OU en Nationale.

En catégories d'âges D 55, les équipes ont selon leur total de points, le choix de jouer en Ligue OU en Nationale.

DOUBLES MESSIEURS 35 (4 doubles)

1ère Division Régionale	201 à 275
2ème Division Régionale	141 à 200
3ème Division Régionale	76 à 140
4ème Division Régionale	36 à 75
5ème Division Régionale	12 à 35

DOUBLES DAMES 25 (4 doubles)

1ère Division Régionale	201 à 260
2ème Division Régionale	141 à 200
3ème Division Régionale	76 à 140
4ème Division Régionale	36 à 75
5ème Division Régionale	12 à 35

DOUBLES MESSIEURS 50 (4 doubles)

1ère Division Régionale	141 à 200
2ème Division Régionale	76 à 140
3ème Division Régionale	36 à 75
4ème Division Régionale	12 à 35

DOUBLES DAMES 40 (4 doubles)

1ère Division Régionale	141 à 200
2ème Division Régionale	76 à 140
3ème Division Régionale	36 à 75
4ème Division Régionale	12 à 35

DOUBLES MESSIEURS 60 (4 doubles)

1ère Division Régionale	76 à 140
2ème Division Régionale	36 à 75
3ème Division Régionale	12 à 35

DOUBLES DAMES 55 (4 doubles)

1ère Division Régionale	76 à 140
2ème Division Régionale	36 à 75
3ème Division Régionale	12 à 35

Dans toutes les divisions (sauf les ligues), un tour final interrégions TWB est organisé.

Le vainqueur du tour final interrégions est champion TWB.

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES

INTERCLUBS JEUNES

Les interclubs, divisions jeunes, ne dépendant pas du règlement national, le fait pour un joueur de participer le même jour à une rencontre « adultes » et à une rencontre interclubs « jeunes » n'est pas sanctionné.

JG et JF -17 -15	Division I	(min 41) - (S = 90 max) - (D = 87 max)	**(3 simples + 1 double)**
	Division II	(min 21) - (S = 40 max) - (D = 37 max)	**(3 simples + 1 double)**
	Division III	(S= 20 max) - (D = 17 max)	**(3 simples + 1 double)**

JG et JF -13	**Division LIGUE : MIN 31 PTS**		**(3 simples + 1 double)**
	Division I	(min 31) - (S/D max : suivant pts Ligue)	**(3 simples + 1 double)**
	Division II	(min 11) - (S= 30 max) - (D = 29 max)	**(3 simples + 1 double)**
	Division III	(S= 10 max) - (D = 9 max)	**(3 simples + 1 double)**

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIE

SUR TERRAIN DE 21 METRES (largeur 8,23 m en simple comme en double, hauteur filet 91,4 cm sans piquet de simple) **(BALLE MID)**

2 sets gagnants de 4 jeux avec tie break à 3/3 dans tous les sets en simple
(si 3ème set en double : super tie break – jusqu'à 10 pts avec 2 pts d'écart)

JG – 11	**Division LIGUE : MIN 31 PTS**		**(3 simples + 1 double)**
	Division I	(min 31) - (S/D max : suivant pts Ligue)	**(3 simples + 1 double)**
	Division II	(min 11) - (S = 30 max) - (D = 29 max)	**(3 simples + 1 double)**
	Division III	(S = 10 max) - (D = 9 max)	**(3 simples + 1 double)**

JF – 11	**Division LIGUE : MIN 20 PTS**		**(2 simples + 1 double)**
	Division I	(min 20) - (S/D max : suivant pts Ligue)	**(2 simples + 1 double)**
	Division II	(min 10 - max 18)	**(2 simples + 1 double)**
	Division III	(max 8)	**(2 simples + 1 double)**

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIE.

SUR TERRAIN DE 18 METRES (largeur 6,5 m en simple et 8,23 m en double, hauteur filet 80 cm sans piquet de simple) **(BALLE MOLLE ORANGE)**

2 sets gagnants de 4 jeux avec tie break à 3/3 dans tous les sets en simple
(si 3ème set en double : super tie break – jusqu'à 10 pts avec 2 pts d'écart)

MIXTE - 9	Division I	(Min 21)	**(2 simples + 1 double)**
	Division II	(Min 10 – Max 20)	**(2 simples + 1 double)**
	Division III	(Max 8)	**(2 simples + 1 double)**

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIE.

SUR PETIT TERRAIN (longueur 10,95 m – largeur 5,49 m, hauteur du filet 80 cm sans piquet de simple) **(BALLE MOLLE ROUGE)**

MIXTE - 7	1 SEULE DIVISION	**(4 simples)**

2 sets de 12 points

Les -7 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-9)
Les -7 ne peuvent pas jouer en adultes
Les -9.1 et -9.2 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-11)
Les -9 ne peuvent pas jouer en adultes
Les -11 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-13)
Les -11 ne peuvent pas jouer en adultes
Les -13 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-15) avec valeur « -15/adultes »
Les -13 classés C30 et plus peuvent jouer en adultes
Les -15 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-17)
Les -15 classés C30/3 et plus peuvent jouer en adultes

I N T E R C L U B S R E G I O N A U X

INSTALLATIONS – COURTS

- Les rencontres se jouent en plein air, sur terre battue, Green Tenn, Canada Tenn, French court, sur tout revêtement mentionné sur le site Web de la Fédération Internationale de Tennis (document « classified court surfaces ») ainsi que sur tout autre revêtement accepté par la FRBT.
- En cas d'intempéries, les rencontres des M50 et + et des D40 et + peuvent, avec l'accord écrit des deux capitaines, se dérouler sur courts couverts, quel que soit le revêtement des courts.

INTERCLUBS SUR COURTS COUVERTS :

Les interséries ne peuvent se jouer (sauf pluie) en couverts sauf pour les clubs qui n'ont que des terrains couverts.
Le club doit organiser une tournante entre ses équipes, hormis les M50 et + et les D40 et + qui ne jouent jamais en couvert sauf accord écrit des deux capitaines.

En cas de pluie, l'équipe qui a été désignée sur les courts couverts reste prioritaire.
Un club n'ayant pas de couvert peut renseigner des terrains couverts disponibles dans un autre club en respectant la condition de distance prévue dans le règlement pour les terrains ''hors club'' (5 Kms max).

NOMBRES D'EQUIPES EN FONCTION DU NOMBRE DE TERRAINS :

Un club peut inscrire en Messieurs – Dames – Messieurs 35 – 50 – 60 – 65 – 70 – Dames 25 – 40 – 55 – Jeunes

POUR :

2 terrains	2 équipes		
3 terrains	4 équipes	9 terrains	12 équipes
4 terrains	4 équipes	10 terrains	12 équipes
5 terrains	6 équipes	11 terrains	14 équipes
6 terrains	8 équipes	12 terrains	16 équipes
7 terrains	8 équipes	13 terrains	16 équipes
8 terrains	10 équipes	14 terrains	18 équipes

- Dans le cas ou le même jour 2 équipes A et B ne disposeraient que de trois terrains, l'alternative

1e match :	A. 2 terrains	B. 1 terrain
2è match :	A. 1 terrain	B. 2 terrains

  et ainsi de suite, est STRICTEMENT OBLIGATOIRE.
- Toute équipe peut être appelée par le juge arbitre à jouer sur un terrain extérieur au club, déclaré comme tel au secrétariat régional.

AJOUTS AUX LISTES D'ENGAGEMENT

Date limite pour les demandes d'ajouts aux listes : le **15 AOUT 2026**
Les clubs gèrent eux-mêmes les ajouts de leurs joueurs.
Ils doivent être effectués le jour avant la rencontre à minuit au plus tard.

CALENDRIER ET HORAIRES

JEUNES	Samedi à 9 heures précises
JEUNES MIXTE -7	Dimanche à 9 heures précises
DAMES	Samedi à 14 heures précises
MESSIEURS	Dimanche à 9 heures précises
MESSIEURS 35	Samedi à 14 heures précises
DAMES 25 – 40 – MESSIEURS 50	Dimanche à 14 heures précises
MESSIEURS 60 – DAMES 55	Mardi à 14 heures précises
MESSIEURS 65	Jeudi à 14 heures précises
DOUBLES MESSIEURS 35	**Mercredi** à 18 heures précises
DOUBLES MESSIEURS 50	**Mercredi** à 18 heures précises
DOUBLES MESSIEURS 60	Vendredi à **12 heures** précises
DOUBLES DAMES 25	**Mercredi** à 18 heures précises
DOUBLES DAMES 40	Lundi à 18 heures précises
DOUBLES DAMES 55	Vendredi à **14 heures** précises

Toute rencontre peut toujours être avancée avec l'accord des deux équipes,
accord signifié au secrétariat régional par mail.

EN 2026 - LES INTERCLUBS SE DEROULERONT :

*** DAMES**
Samedi 25 avril – 9 – 16 – 23 – L25 mai
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 06 – 13 – 20 – 28 juin – 04 juillet

*** JEUNES GENS et JEUNES FILLES -17 / -15 / -13**
Samedi 25 avril – 9 – 16 – 23 – L25 mai
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 06 – 13 – 20 – 28 juin – 04 juillet

*** JEUNES GENS et JEUNES FILLES -11 / MIXTE -9**
Samedi 30 mai – 06 – 13 – 20 – 27 juin
Interséries **: 2 EQUIPES QUALIFIEES** 04 – 11 juillet et 22 – 29 – 30 août

*** JEUNES MIXTE -7**
Dimanche 31 mai – 7 – 14 – 21 – 28 juin

***MESSIEURS**
Dimanche 26 avril – 10 – J14 – 17 – 24 mai
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 31 mai – 07 – 14 – 21 – 28 juin

*** MESSIEURS 35**
Samedi 30 mai – 06 – 13 – 20 – 27 juin
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 04 – 11 – 18 – 25 juillet – 01 août

*** DAMES 25 – 40 – MESSIEURS 50**
Dimanche 31 mai – 07 – 14 – 21 – 28 juin
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 07 – 12 – 19 – 26 juillet – 02 août

*** MESSIEURS 60 – DAMES 55**
Mardi 28 avril – 05 – 12 – 19 – 26 mai
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 02 – 09 – 16 – 23 – 30 juin

*** MESSIEURS 65**
Jeudi 28 mai – 04 – 11 – 18 – 25 juin
Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 02 – 09 – 16 – 23 juillet

*** DOUBLES MESSIEURS 35 :**
Mercredi 29 avril – 06 – 13 – 20 – 27 mai à 18 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 03 – 10 – 17 juin

*** DOUBLES MESSIEURS 50 :**
Mercredi 03 – 10 – 17 – 24 juin – 01 juillet à 18 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 08 – 15 – 22 juillet

*** DOUBLES MESSIEURS 60 :**
Vendredi 29 mai – 05 – 12 – 19 – 26 juin à 12 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 03 – 10 – 17 juillet

*** DOUBLES DAMES 25 :**
Mercredi 29 avril – 06 – 13 – 20 – 27 mai à 18 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 03 – 10 – 17 juin

*** DOUBLES DAMES 40 :**
Lundi 27 avril – 04 – 11 – 18 mai – 01 juin à 18 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 08 – 15 – 22 juillet

*** DOUBLES DAMES 55 :**
Vendredi 29 mai – 05 – 12 – 19 – 26 juin à 14 h
Interséries **:** 2 EQUIPES QUALIFIEES 03 – 10 – 17 juillet

* CHAQUE MATCH (simple ou double) COMPTE POUR UN POINT.
L'équipe qui remporte le plus grand nombre de victoires reçoit 2 « points/rencontre ».
Les doubles distribuent un 3ème « point/rencontre » :

- soit un « point/rencontre » à l'équipe qui a gagné le plus grand nombre de doubles
- soit ½ « point/rencontre » à chaque équipe, en cas d'égalité dans les doubles.

* Tout joueur doit présenter un document officiel prouvant son identité (passeport ou permis de conduire)
Le responsable interclubs accepte la photocopie de tout document permettant de contrôler son identité.

* Dans toutes les divisions de toutes les catégories, chaque équipe doit avoir le minimum des points de la division concernée.

* Si une équipe déclare un WO général, sportivement non justifié, on ajoute 250 € d'amende au profit du club qui devait les recevoir.

BALLES

- Les balles sont fournies par le joueur visité à raison de quatre balles de même marque en excellent état.
- Tous les matches d'une rencontre ne doivent pas nécessairement se jouer avec la même marque de balles.
- Toutes les rencontres doivent être jouées avec des balles conforment au règlement de l'I.T.F.

REMISE DES RENCONTRES

La remise partielle ou totale d'une rencontre ne peut être décidée que par le responsable interclubs et pas avant :

16 heures : en MESSIEURS
18 heures : en DAMES - MESSIEURS 35-50-60-65-70-75 - DAMES 25-40-55
12 heures : en JEUNES
Le capitaine "Visité" au calendrier reste responsable de la feuille de résultats et de la communication des résultats au secrétariat.

EN CAS DE REMISE, TOUTES LES RENCONTRES DOIVENT ÊTRE TERMINEES AU PLUS TARD LE CINQUIEME JOUR Y COMPRIS LA DATE CALENDRIER INITIALEMENT PROGRAMMEE.

COMMUNICATION DES RESULTATS INTERCLUBS

TOUS VOS RESULTATS DEVRONT ÊTRE ENCODES POUR LE

LUNDI A 7 HRS AU PLUS TARD

ATTENTION : EN CAS DE REMISE DES RENCONTRES VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT CONTACTER LE SECRETARIAT REGIONAL LE LUNDI AVANT 9 HRS EN COMMUNIQUANT TOUS LES DETAILS DES REMISES.

PAR TELEPHONE **04/279.46.20 et 279.46.21**
PAR E-MAIL **secretariat@aftliege.net**

CONCERNE : TERRAINS EXTERIEURS

Le Comité Régional de Liége, autorise les clubs à employer pour les interclubs des terrains extérieurs aux conditions suivantes :

1. Renseigner ces terrains au Comité Régional avant la date limite de rentrée des feuilles d'engagement en stipulant : le nombre, la situation et le revêtement.

2. Fournir au Comité Régional, une attestation du propriétaire donnant l'autorisation d'employer ses terrains.

3. S'engager à employer ces terrains EFFECTIVEMENT pendant la période des interclubs.

En cas de non respect de cette 3ème condition, le club serait sanctionné de la façon suivante :

a) Une équipe régionale (tirée au sort) serait déclarée "Forfait" c'est-à-dire, ne pourrait plus participer aux interclubs.

b) Amende correspondant au forfait général.

CONCERNE : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TERRAINS

Ceux-ci doivent être terminés et homologués pour le premier interclubs. Si cela n'est pas le cas, des équipes régionales seront déclarées "Forfait", c'est-à-dire, ne participeront pas aux interclubs, afin de ramener le nombre de ces équipes, au nombre autorisé.

Toutefois, il est loisible aux clubs de louer des terrains extérieurs (*) pour la durée des interclubs.

(*) Voir conditions pour les terrains extérieurs.